

Chabaka

Règlement

Article 1 : Dates et lieu

Chabaka- aura lieu à Tunis dans le cadre des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) les **28,29 et 30 Octobre** 2019.

Article 2 : Objectif

Organisé pendant trois (3) jours, l'atelier Chabaka a pour objectif la présentation à des partenaires internationaux producteurs, distributeurs, diffuseurs, ou autres, de projets de longs métrages documentaires et fiction arabes et africains, en phase de développement.

Article 3 : Prix

Les Bourses d'aide au développement de Chabaka seront attribuées par un jury international suite à la séance de présentation des projets **du 30 Octobre 2019**.

La liste des bourses et les montants à allouer seront publiés sur le site du festival : www.jcctunisie.org avant la date de clôture des inscriptions.

Article 4 : Cérémonie de remise des prix

Une cérémonie de remise des prix de « Carthage Pro » se tiendra à la fin des travaux des ateliers Chabaka et Takmil.

Article 5 : Candidature

Sont appelés à présenter leurs projets, les réalisateurs et les producteurs citoyens d'un état africain ou arabe. Un réalisateur et un producteur ne peuvent présenter que deux projets au maximum.

Article 6 : Présélection

Le comité de sélection du Chabaka retiendra, sur l'ensemble des dossiers proposés, au maximum 12 projets de longs métrages de fiction et /ou documentaires de création. Ces projets sélectionnés seront ensuite présentés et examinés dans les conditions prévues dans l'article 8.

Article 7 : Soumission des projets

Les réalisateurs et les producteurs désireux de participer au Chabaka devront avoir produit et/ou réalisé chacun au moins 3 courts métrages ou un long métrage.

Les candidats devront fournir pour chaque projet un dossier, en français et/ou en anglais, et/ou en arabe. Deux langues sont exigées.

Le dossier doit être constitué comme suit pour la présélection:

- Le formulaire d'inscription dûment rempli
- Un synopsis court
- Une note d'intention de l'auteur
- Un traitement d'une page
- Un budget estimatif du projet.

- Une biofilmographie de l'auteur et du réalisateur
- Une biofilmographie du producteur ou de la société de production + une photo
- Une biographie du réalisateur
- Un lien de visionnage du dernier travail du réalisateur et du producteur.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Les dossiers devront être communiqués exclusivement via la plateforme d'inscription des JCC.

Le dernier délai d'acceptation est fixé au 1^{er} Septembre 2019.

Article 8 : Examen du dossier et procédures de sélection

Pour l'examen des projets, la direction des JCC réunira un Comité de sélection composé de personnalités reconnues du cinéma et de l'audiovisuel.

Les projets sélectionnés seront portés à la connaissance des candidats un mois avant la tenue du Chabaka.

Le producteur et/ou le réalisateur de chaque projet sélectionné seront invités à assister au Chabaka à Tunis. Le festival prendra en charge le voyage et le séjour du producteur et du réalisateur pour 5 jours/4 nuits.

Article 9 : Mention obligatoire

Les projets lauréats devront faire figurer, une fois le film terminé, la mention obligatoire : «Avec le soutien de l'Atelier Chabaka» en incluant le logo des JCC dans le générique du film et dans tous les documents d'information. La Première arabe du film sera obligatoirement réservée aux JCC pour les films arabes. La Première africaine du film sera obligatoirement réservée aux JCC pour les films africains

Article 10: Généralité

Le présent règlement est rédigé en arabe, en français et en anglais. En cas de désaccord sur l'interprétation du texte, seule la version arabe fera foi. La Direction des Journées Cinématographiques de Carthage se réserve le droit de prendre toutes décisions relatives à des questions non prévues par le présent règlement. La Direction des Journées Cinématographiques de Carthage pourra notamment, pour des motifs présentant un caractère de gravité dont l'importance sera souverainement appréciée par elle, annuler, retarder, écourter, interrompre l'évènement, sans recours possible. Les demandes de participation au Chabaka Journées Cinématographiques de Carthage impliquent l'acceptation inconditionnelle du présent règlement et du règlement Général des JCC.